

SÉANCE DU 22 MAI 2019

19-05-131

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 16 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf le 22 mai à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère Municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller Municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absent excusé :

Alain HERAUD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Régis GRELOT (pouvoir à Philippe Buisson), Omar N'FATI (pouvoir à Annie Pouzargue), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT), Rodolphe GUYOT (pouvoir à Christophe DARDENNE)

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES

FDAEC (FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES) :
SOLLICITATION DE LA SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
POUR L'ANNÉE 2019

Par l'année 2019, le Conseil départemental de la Gironde a informé la ville de Libourne que le montant du FDAEC attribué à la commune s'élève à 91 274 €.

Les actions subventionnables, dans le cadre de ce fonds départemental d'aide à l'équipement des communes, concernent les opérations relatives aux travaux d'investissement (voirie, équipements communaux) ainsi que l'acquisition de matériel ou mobilier lorsque ceux-ci relèvent de la section d'investissement et sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communale.

Pour faire suite à la décision du Conseil départemental d'harmoniser les modalités de répartition du FDAEC, un nouveau système est applicable dès 2019.

Considérant que les critères préalables de développement identifiés par le Conseil départemental de la Gironde ont bien été pris en compte dans la conception des projets,

Vu l'avis de la commission finances en date du 20 mai 2019,

Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190522-DELIB19_05_131-DE

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-procède à l'inscription, dans le cadre des programmes d'investissement votés en 2019, des opérations suivantes :

- Création de 3 plateaux avenue Foch pour un montant de 583 095,54 € HT,
- Création d'un carrefour giratoire Pompidou / Castors / Grangeneuve pour un montant de 179 918 € HT.

Le financement complémentaire de ces opérations sera réalisé par autofinancement et/ou par emprunt.

-sollicite cette subvention départementale au titre du FDAEC 2019.

Imputation budgétaire : chapitre 908

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

28 mai 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne